

## CAMPAGNE DE LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE - 2025

### Bulletin d'inscription individuelle

- La chenille processionnaire du chêne est un organisme nuisible à l'origine de deux types de nuisances :
  - ❑ **Urtication**  
Les poils urticants libérés par les chenilles peuvent provoquer des allergies, des démangeaisons, des œdèmes chez l'homme. Le risque d'urtication est aussi important pour les animaux domestiques (chiens et chats).
  - ❑ **Défoliation des chênes**  
Elle peut être partielle ou totale ce qui contribue à les affaiblir.
- La FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), organise au printemps 2025 une lutte biologique contre cette chenille, par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un microtracteur et un canon nébulisateur. Cette solution est sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

#### Le produit utilisé :

FORAY 48 B (N°AMM : 8900137) (Produit phytopharmaceutique de Biocontrôle)

Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100 % de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux chênes et les conditions climatiques.

- Les interventions seront réalisées par un prestataire (FARAGO Bretagne) mandaté par la FDGDON Morbihan.
- Sur les lieux publics, une information des zones de traitement par voie d'affichage devra être mis en place par les agents communaux avant intervention.
- Le délai de rentrée conseillé (période interdite après traitement) est de 6 heures pour les hommes et les animaux domestiques.

Les inscriptions sont à déposer en Mairie pour le 30 mars 2025 ou à retourner directement à la FDGDON MORBIHAN pour le 4 avril 2025 au plus tard

#### ▪ TARIFS 2025

Nombre d'arbres à traiter (sur une même zone)	Coût du traitement (TTC)
1 chêne	90 €
2 à 5 chênes	126 €
6 à 10 chênes	151 €
11 à 15 chênes	187 €
16 à 20 chênes	217 €
21 à 30 chênes	253 €
31 à 40 chênes	285 €
41 à 50 chênes	311 €

#### NB :

- Au-delà de 50 arbres
- Pour les espaces verts communaux
- En cas de plusieurs emplacements à traiter

➤ Nous consulter pour devis.